

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Juin 2024

131x24

ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA SOCIÉTÉ DES CHASSEURS DES PENNES MIRABEAU

Le Conseil Municipal est informé que la société des chasseurs des Pennes Mirabeau, représentée par son Président Monsieur Jérémie TALENT dont le numéro SIRET est le 50056149300015, a présenté un dossier de demande de subvention auprès des services municipaux pour l'année 2024.

Cette association contribue à la pratique de la chasse sur les territoires dont la société dispose des droits et contribue à la préservation de la faune sauvage.

Vu le projet présenté par l'association dans sa demande de subvention pour l'entretien des pistes et chemins forestiers et leurs abords et la création d'abreuvoirs.

Considérant que la commune est pleinement engagée dans la protection des espaces forestiers.

Sur ces bases et vu que le dossier est complet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 2000,00€ (deux mille euros).

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu cet exposé

- DÉCIDE d'attribuer une subvention à la société des chasseurs d'un montant de 2000,00€
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 24

CONTRE : 6 - M. AMARO – FIORILE REYNAUD – NICOLAÏ – DELAVEAU –
SCAMARONI - GORLIER LACROIX

ABSTENTION : 3 – M. INAUDI – FUSONE - COCH

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL